

Monsieur Jean Gaeremynck
Président de la Commission des Sondages
Conseil d'État
Place du Palais Royal
75001 PARIS

PARIS, le 7 septembre 2026

Monsieur le Président,

Je me permets de vous faire parvenir ci-jointe la notice technique relative aux sondages sur
**« L'interdiction du port du voile pour les femmes dans l'espace public » diffusée le 2 septembre sur
CNews, Europe 1 et le Journal du Dimanche (JDD).**

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes
sentiments respectueusement dévoués.

Julie Gaillot

Directrice du Pôle Society de l'Institut CSA

NOTICE TECHNIQUE

Nom du client : CNews / Europe 1 / Le Journal du Dimanche (JDD)

Dates de l'enquête : Du 31 août au 1 septembre 2026

Date de publication : Le 2 septembre 2026

Echantillon national représentatif de 1006 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Pour ce sondage, les panélistes ont été dédommagés sous forme de points : 20 points, soit l'équivalent de 20 centimes.

Nombre de personnes interrogées : 1006 personnes

Mode d'administration du questionnaire : Par Internet sur panel en ligne (panel CSA)

Type de sondage : Ad hoc

Méthode de redressement : Socio démographiques sur critères de quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, région, catégorie d'agglomération) et vote au premier tour de l'élection présidentielle 2022

Taux de non-réponse : 0,2%

Ce document présente les résultats d'une étude respectant les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Comme toute étude publiée, la notice de cette enquête est consultable sur le site de la Commission des sondages.

Pour citer ce sondage, il est obligatoire d'en mentionner a minima les émetteurs « Institut CSA pour CNews, Europe 1 et le JDD », l'échantillon et le mode de recueil (cf. mentions ci-dessus).

Marges d'erreur statistique

Pour un échantillon de 1000 personnes, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95% :

Pour un pourcentage de :	5%	10%	20%	30%	40%	50%
La marge d'erreur est de :	+/-1,4	+/-1,9	+/-2,5	+/-2,8	+/-3,0	+/-3,1
Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :	3,6 et 6,4	8,1 et 11,9	17,5 et 22,5	27,2 et 32,8	37,0 et 43,0	46,9 et 53,1

Pour un pourcentage de :	60%	70%	80%	90%	95%
La marge d'erreur est de :	+/-3,0	+/-2,8	+/-2,5	+/-1,9	+/-1,4
Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :	57,0 et 63,0	67,2 et 72,8	77,5 et 82,5	88,1 et 91,9	93,6 et 96,4

Exemple de lecture : pour un résultat observé de 50%, il y a 95% de chances pour que le résultat réel soit compris entre 46,9% et 53,1%.

Questionnaire :

Q1. Selon vous, faut-il interdire le port du voile islamique dans l'espace public (dans la rue, les parcs publics, les lieux publics, ...) ?

Base : 1 006 répondants

- Oui
- Non

PROXPART. Parmi les partis politiques suivants, pouvez-vous me dire duquel vous vous sentez le plus proche ou disons le moins éloigné ?

- Lutte Ouvrière
- Le NPA, Nouveau Parti Anticapitaliste
- Le Parti Communiste
- La France insoumise
- L'Après de Clémentine Autain, Raquel Garrido et Alexis Corbière
- Debout ! de François Ruffin
- Le Parti Radical de Gauche
- Génération.s de Benoît Hamon
- Le Parti Socialiste
- Place Publique de Raphaël Glucksmann
- Les Ecologistes (ex-Europe Ecologie / Les Verts)
- Un autre parti écologiste
- Le Parti Animaliste
- Renaissance d'Emmanuel Macron (ex-En Marche)
- Le MoDem – Mouvement Démocrate
- Horizons, le parti d'Edouard Philippe
- Les Centristes / Le Nouveau Centre d'Hervé Morin
- L'UDI - Union des Démocrates et Indépendants
- Les Républicains
- Debout la France
- L'UDR – Union des Droites pour la République, le parti d'Eric Ciotti
- Les Patriotes de Florian Philippot

- L'Union Populaire Républicaine (UPR) de François Asselineau
- Le Rassemblement National
- Reconquête, le parti d'Eric Zemmour
- Aucun
- Ne se prononce pas

PRES2022T1. Le dimanche 10 avril 2022 avait lieu le premier tour de l'élection présidentielle. Pouvez-vous me dire pour lequel des candidats suivants vous avez voté ?

- Nathalie ARTHAUD
- Philippe POUTOU
- Fabien ROUSSEL
- Jean-Luc MÉLENCHON
- Anne HIDALGO
- Yannick JADOT
- Emmanuel MACRON
- Valérie PÉCRESSE
- Jean LASSALLE
- Nicolas DUPONT-AIGNAN
- Marine LE PEN
- Éric ZEMMOUR
- Vous avez voté blanc ou nul
- Vous n'avez pas voté, vous êtes abstenu
- Vous n'étiez pas inscrit sur les listes électorales
- Vous ne souhaitez pas vous prononcer

Résultats bruts et redressés :

	Brut	Redressé
Sexe		
Total	1006	1006
Hommes	49,7%	47,8%
Femmes	50,3%	52,2%
Age de l'interviewé		
Total	1006	1006
ST Moins de 35 ans	21,7%	24,9%
18 à 24 ans	5,4%	10,1%
25 à 34 ans	16,3%	14,8%
35 à 49 ans	25,4%	24,3%
ST 50 ans et plus	52,9%	50,8%
50 à 64 ans	24,6%	24,8%
65 ans et plus	28,3%	26,0%
CSP Répondants		
Total	1006	1006
CSP +	32,8%	31,5%
CSP -	25,6%	28,2%
Inactifs	41,6%	40,3%
UDA 5		
Total	1006	1006
IDF	20,5%	18,5%
Nord est	19,3%	21,8%
Nord ouest	22,4%	22,9%
Sud ouest	10,6%	11,5%
Sud est	27,2%	25,4%
Taille d'Agglomération		
Total	1006	1006
Commune rurale (Inf. 2000 hab.)	20,2%	21,3%
De 2000 à 19 999 hab.	15,5%	17,9%
De 20 000 à 99 999 hab.	14,6%	13,6%
Plus de 100 000 hab.	31,3%	30,8%
Agglomération Parisienne	18,4%	16,4%
PRESID1 - 2022 - Base exprimés		
Total	779	779
ST Exprimés	100,0%	100,0%
Nathalie ARTHAUD	1,4%	0,6%
Philippe POUTOU	1,7%	0,8%
Fabien ROUSSEL	3,3%	2,3%
Jean-Luc MÉLENCHON	14,4%	22,0%
Anne HIDALGO	3,3%	1,8%
Yannick JADOT	6,7%	4,6%
Emmanuel MACRON	29,0%	27,9%
Valérie PÉCRESSE	8,2%	4,8%
Jean LASSALLE	2,2%	3,1%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	2,2%	2,1%
Marine LE PEN	23,6%	23,2%
Éric ZEMMOUR	4,0%	7,1%

	Brut	Redressé
Selon vous, faut-il interdire le port du voile islamique dans l'espace public (dans la rue, les parcs publics, les lieux publics, ...) ?		
Total	1006	1006
Oui	61,5%	60,2%
Non	38,3%	39,6%
Ne se prononce pas	0,2%	0,2%

	Brut	Redressé
PROXIMITE PARTISANE		
Total	1006	1006
Extrême gauche	2,1%	2,3%
Lutte Ouvrière	1,5%	1,7%
Le NPA, Nouveau Parti Anticapitaliste	0,6%	0,6%
Gauche	25,3%	25,6%
Le Parti Communiste	1,7%	1,3%
La France insoumise	5,9%	8,6%
L'Après de Clémentine Autain, Raquel Garrido et Alexis Corbière	0,4%	0,2%
Debout ! de François Ruffin	0,6%	0,6%
Le Parti Radical de Gauche	0,1%	0,1%
Génération.s de Benoît Hamon	1,3%	1,4%
Le Parti Socialiste	8,1%	6,9%
Place Publique de Raphaël Glucksmann	3,9%	3,5%
Les Ecologistes (ex-Europe Ecologie / Les Verts)	3,5%	3,0%
Le Parti Animaliste	0,8%	0,7%
Majorité présidentielle	12,1%	11,3%
Renaissance (ex-En Marche)	6,5%	6,3%
Le MoDem – Mouvement Démocrate	1,6%	1,5%
Horizons, le parti d'Edouard Philippe	4,1%	3,5%
Les Centristes / Le Nouveau Centre d'Hervé Morin	0,4%	0,3%
Droite	9,1%	8,0%
L'UDI - Union des Démocrates et Indépendants	0,7%	0,6%
Les Républicains	7,3%	6,1%
Un autre parti écologiste	0,5%	0,7%
Debout la France	0,7%	0,6%
L'UDR – Union des Droites pour la République, le parti d'Eric Ciotti	0,5%	0,3%
Les Patriotes de Florian Philippot	0,6%	0,8%
L'Union Populaire Républicaine (UPR) de François Asselineau	0,4%	0,3%
Rassemblement National + Reconquête	19,6%	21,3%
Le Rassemblement National	17,9%	18,9%
Reconquête, le parti d'Eric Zemmour	1,7%	2,4%
Aucun	24,6%	24,3%
Ne se prononce pas	4,5%	4,7%